



La Commune



Marwan Barghouti torturé

Palestine

Nous reproduisons ci-dessous un appel de l'Association palestinienne pour la défense des droits de l'homme (LAW) pour la libération du dirigeant palestinien Marwan Barghouti arrêté le 13 avril dernier par l'armée israélienne et victime de tortures. Nous nous associons bien évidemment à l'exigence de sa libération ainsi que de celle de tous les prisonniers palestiniens sans distinction.

Ce matin 22 mai 2002, Khader Shkirat, directeur général de l'Association palestinienne pour la défense des droits de l'homme et la protection de l'environnement (LAW), et Hassan Jabareen, directeur général d'Adalah, ont rendu visite au membre du Conseil législatif palestinien, Marwan Barghouti, qui a été arrêté le 13 avril 2002 à Ramallah et emmené pour être interrogé et détenu au centre Moscowbiya situé dans la zone russe à Jérusalem. Hier, Marwan Barghouti a été emmené à la clinique de la prison. Il souffre de douleurs dans le dos et dans les mains, provoquées par des positions de maltraitance. Les mains et les jambes de Barghouti sont enchaînées à une petite chaise, de façon à le tenir penché en avant ; il ne peut ainsi pas s'asseoir dans une position stable. A cause des clous sortant de la chaise sur laquelle il est forcé de s'asseoir durant de nombreuses heures, son dos saigne souvent. Cette position très " particulière " est connue sous le nom de shabeth. Elle constitue la maltraitance physique la plus commune employée par le Service général de sécurité israélien, ou Shin Bet.

Barghouti est en outre maintenu en isolement et empêché de dormir durant 20 heures sur 24 ! Aussi bien les positions corporelles de maltraitance que le manque de sommeil sont des pratiques communes utilisées par le Service général de sécurité. Cela sape la concentration du détenu et sa capacité de contrôle. Israël a signé les conventions des droits de l'homme relatives à la torture et au traitement des maladies, la convention internationale sur les droits civiques et politiques (article 7) et la convention contre la torture et autres traitements ou punitions dégradants ou inhumains. Israël est donc légalement concerné par ces interdictions. La loi israélienne interdit la torture et l'utilisation comme preuve des " confessions forcées ". Elle indique que tout fonctionnaire qui utilise ou fait utiliser la force contre des personnes dans le seul but de leur extorquer la " confession " d'un méfait ou des informations s'y rapportant est passible de prison. Les policiers qui interrogent Barghouti l'ont menacé en lui disant que son fils est détenu au centre de détention d'Ashkelon et qu'ils vont le tuer. Ils l'ont aussi menacé de maltraitements " mal définies " en lui disant qu'ils allaient employer une " nouvelle stratégie " et qu'ils allaient le tuer politiquement et ensuite physiquement. (...) Ils lui ont dit qu'ils mettraient davantage encore de pression sur lui, de façon à le faire passer pour " terroriste ". Les menaces contre les détenus palestiniens sont devenues une routine. Elles sont faites avec une apparente impunité, malgré leur nature illégale. (...) A la lumière de ce qui précède, LAW lance un appel pour la libération immédiate de Marwan Barghouti et demande une intervention internationale immédiate pour sa sauvegarde contre les mauvais traitements, aussi bien physiques que psychologiques. Marwan Barghouti est membre élu du Conseil législatif palestinien, et à ce titre bénéficie en principe de l'immunité parlementaire.

(...) LAW appelle à l'arrêt de l'utilisation systématique de la torture et des brutalités.

Modifié le vendredi 24 juin 2005

Voir aussi dans la catégorie Palestine

La question palestinienne, du XIXe siècle à nos jours

Voici en pièce jointe la version PDF de l'édition 2004 de notre brochure "La question palestinienne". Document indispensable pour qui souhaite démêler la situation du Proche-Orient et, plus..



État d'Israël – État criminel

Halte aux Massacres ! La Lettre de La Commune, nouvelle série, n° 41 – Vendredi 13 avril 2018 Le port
parole de l'armée israélienne tweetait le 30 mars : « rien ne s'est accompli sans... »

Du sang palestinien sur les mains de Trump

Trump, utilisant une loi étasunienne de 1995, a répondu aux aspirations des sionistes du gouvernement
Netanyahou, en reconnaissant Jérusalem comme capitale de l'État d'Israël. L'annonce de...

Les alliés antisémites de l'État d'Israël

L'Alternative pour l'Allemagne (AfD), parti d'extrême-droite, malgré un antisémitisme reconnu, voit dans
Israël et sa politique antimusulmane un allié possible. Les sionistes et les...

« Nos chaînes seront brisées avant que nous le soyons » (Marwan Barghouti)

Pendant 40 jours, des centaines de prisonniers palestiniens ont mené une grève de la faim. Malgré une
politique de répression systématique envers les grévistes, ceux-ci ont tenu sans faillir...

Grève de la faim des prisonniers palestiniens

Marwan Barghouti a lancé une vaste grève de la faim des prisonniers palestiniens. Malgré les risques, le mouvement est sans faille. Malgré les mensonges et manipulations du pouvoir sioniste,... >>
